

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL351

présenté par

M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 8, substituer aux mots :

« procès-verbaux »,

les mots :

« procès-verbal ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.